



COMMUNIQUÉ

Mercredi 16 novembre 2016

Saint-Étienne Métropole et l'UGAP partenaires pour favoriser le développement économique local

Gaël PERDRIAU, Maire de Saint-Étienne, Président de Saint-Étienne Métropole, et Edward JOSSA, Président de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) ont signé, mardi 15 décembre 2016, une convention de partenariat visant à favoriser l'accès à la commande publique des entreprises innovantes de l'agglomération.

L'objectif de ce partenariat, unique en région Auvergne-Rhône-Alpes, est d'identifier des entreprises locales proposant des produits ou services innovants afin qu'elles soient recensées par l'UGAP et bénéficient ainsi de commandes permettant de développer leur chiffre d'affaires.

- « Nous voulons que les entreprises locales, dans le respect strict des marchés publics, soient plus nombreuses à remporter les appels d'offres sur notre territoire et que les start-up, comme les PME, puissent accéder à la commande publique » a expliqué Gaël PERDRIAU devant plus de 200 grands donneurs d'ordre et porteurs de projets présents à la 2^{ème} conférence économique du territoire organisée par Saint-Etienne Métropole à Métrotech.
- « L'UGAP faillirait à sa mission si elle n'intégrait pas dans son action des objectifs de politiques publiques. D'où la signature de cette convention innovation avec Saint-Etienne Métropole, un territoire riche de son passé industriel et tourné vers l'avenir grâce à ses très nombreuses PME locales. Ce partenariat est ainsi une rencontre entre l'intelligence collective du privé et du public » a ajouté Edward JOSSA, Président de l'UGAP.

Les termes de la convention portent sur :

- La détection des offres innovantes : Saint-Etienne Métropole adresse, au moins deux fois par an, une liste d'entreprises du territoire porteuses de solutions innovantes et des phases de sourcing sont organisées avec le Pôle Innovation de l'UGAP.
- La détection des besoins innovants : une réunion est organisée une fois par an avec les acheteurs publics et privés de la Communauté Urbaine pour faire émerger les souhaits de développement de solutions innovantes.
- La qualification des offres innovantes : l'UGAP prend contact avec les entreprises identifiées en collaboration avec Saint-Etienne Métropole.
- La contractualisation avec les entreprises innovantes : l'UGAP intègre les offres innovantes des entreprises du territoire retenues aux marchés de distribution dont elle est titulaire.

A propos de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole

La Communauté Urbaine de Saint-Étienne Métropole s'est fixé comme ambition, à travers son Projet de territoire 2014-2020, le développement économique et la création d'emplois. Cette action vise en conséquence à permettre aux entreprises du territoire d'accéder plus facilement à la commande publique, de remporter plus de marchés, en informant, en facilitant les rencontres et les échanges entre donneurs d'ordres, acheteurs et fournisseurs tout au long de l'année.

A propos de l'UGAP

Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public qui a reçu 2,45 milliards d'euros HT de commandes en 2015. Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME et à l'emploi local et à l'innovation. Pour en savoir plus : www.ugap.fr

CONTACTS PRESSE

UGAP: Zahoua PICHET - Tél: 01 64 73 23 95 - zpichet@ugap.fr

Saint-Étienne Métropole: Jean-Pierre CHAPUIS - Tél. 04 77 49 98 19 - jean-pierre.chapuis@saint-etienne-metropole.fr